

11 octobre 2011 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les efforts gouvernementaux en faveur de la France rurale, à Aubusson (Creuse) le 11 octobre 2011.

Mesdames et Messieurs les parlementaires, cher Jean AUCLAIR

Monsieur le Président du Conseil Général,

Mesdames et Messieurs les maires,

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Madame et Messieurs les ministres, et si vous me le permettez mes chers compatriotes,

Hier encore la France rurale était évoquée avec la nostalgie des mondes que nous avons perdus.

Aujourd'hui, la ruralité est un enjeu d'avenir.

Pourquoi ? Tout simplement parce que « le désert Français » n'existe plus, il a cessé de perdre

ses forces vives. Ce que les élites décrivaient avec condescendance comme le désert français

s'est repeuplé, en attirant une population de plus en plus jeune et de plus en plus nombreuse.

Après un siècle et demi d'exode rural, nous vivons aujourd'hui le retour des terroirs. Pourquoi ?

Parce que les Français, dans un monde qui bouge, sont plus que jamais attachés à un certain art de vivre, à la qualité des produits et à la qualité des paysages qui nous entourent.

Le développement du numérique efface les distances, rapproche nos territoires, permet de

développer des activités économiques. C'est une révolution absolument majeure et cette

révolution exige une refondation complète de notre conception de la politique d'aménagement du territoire.

Si j'ai choisi de venir dans la Creuse - et il semble que je vous amène du monde, c'est si agréable d'être suivi, mais compte tenu du nombre de déplacements que je fais, je souhaite bon courage à ceux qui me suivent et surtout la même énergie.

Si j'ai choisi de venir dans la Creuse, c'est parce que votre département a payé le prix fort de

l'exode rural. La Creuse peut parler de l'exode rural, alors qu'elle connaît un renouveau

perceptible par tous. Pendant des siècles les hommes et les femmes ont quitté votre terre pour

aller construire des villes. Ce sont les maçons creusois qui ont construit la Rochelle, Bordeaux ou même le Paris d'Haussmann. C'est d'ici qu'ils sont partis pour aller bâtir les villes.

Entre 1850 et 1950, en un siècle, la Creuse a perdu la moitié de sa population, je précise à

l'époque je n'étais pas président de la République, j'aurais dû je sais, mais étant né en 1955

c'était difficile d'être Président en 1950, mais la prochaine fois je ferai un effort pour être à

l'heure. Et finalement la Creuse a dû attendre le recensement de 2007 pour retrouver un solde migratoire positif, ça s'est une réalité dont nous devons tenir compte.

Nos campagnes ne sont donc plus des terres résignées, nos campagnes ne sont plus des terres

d'exode, vouées à une lente mais inexorable dégradation de leur situation. Et au fond cela

explique beaucoup de ce qu'on fait les gouvernements jusqu'à présent. Il fallait au fond acheter le

silence de populations et de territoires qui mouraient, personne au fond n'avait la volonté qu'ils

arrêtent de mourir. Mais la mort devait se faire dans le silence, on accompagnait l'agonie, on ne

croyait pas au développement de territoires comme le vôtre.

Et je veux m'en expliquer avec vous, parce que depuis que je suis élu j'ai choisi de tenir le

langage de la vérité à notre pays et à vous, mes chers compatriotes. Pas le langage de la

complaisance. Pas le langage de la démagogie. Pas le langage du populisme. ceux qui tiennent ce

comptes, par le langage de la technologie, par le langage de la population, tout ce langage et ce langage sont si nombreux et on les entend tellement... vous n'avez pas besoin de m'avoir en plus. Qu'il me soit permis d'avoir cette spécificité, la question, pour vos territoires, n'est pas d'obtenir de la subvention qui va vous faire mourir un peu moins lentement, n'est pas de l'assistantat qui va vous humilier un peu plus. La question, c'est celle du développement économique de vos territoires et de l'avenir de vos enfants sur ces territoires. Là est la question, la question n'est pas de sauver un bureau de poste où il ne venait qu'une personne tous les trois jours, une sous-préfecture qui ne créait pas les emplois par définition qu'attendent vos enfants. La question c'est de vous donner les moyens d'un avenir économique.

Vous êtes une population dure au mal, vous êtes courageux, vous savez travailler et vous avez un tempérament que je peux comprendre, j'aurais pu naître ici. Vous ne voulez pas tendre la main, vous ne voulez pas que l'on vous berce d'illusions. On vous en a donné si souvent des illusions, il faut choisir le chemin du développement économique endogène, sur les forces de la Creuse, pas une mise sous respiration artificielle qui sera débranchée dès le lendemain de l'élection.

C'est le seul langage possible pour la ruralité, attirer de nouveaux habitants, créer de nouvelles activités économiques.

La ruralité ce n'est pas le passé de la France, la ruralité c'est l'avenir de la France, à une condition c'est que cet avenir conjugue vos traditions et la modernité. Refuser le monde est un mensonge, on peut se mettre assis dans notre fauteuil en refusant le monde cela va beaucoup impressionner les indiens, les chinois, les brésiliens qui vont immédiatement travailler parce que nous, on se sera mis assis à côté, ils vont être très impressionnés.

Si la France refuse le monde, alors à qui allons-nous vendre la viande de nos éleveurs ? Qui va produire ici et comment on va s'en sortir ? C'est un peu comme si vous disiez dans la Creuse, à vos enfants, arrêtez de travailler. Est-ce que vous croyez que dans les autres départements, les autres enfants arrêteront de travailler. Refuse le monde tel qu'il est, diriez-vous à vos enfants dans la Creuse £ est-ce que vous croyez que dans les autres départements, les familles vont dire à leurs enfants refuse le monde cela va s'arranger tout seul ? Si on veut peser dans le monde d'aujourd'hui, il faut le comprendre, il faut y participer pleinement, il faut y jouer un rôle de leader, pas un rôle de suiveur, pas un rôle de spectateur. Il faut s'inscrire pleinement dans le monde et donner à notre pays les atouts nécessaires pour être la grande puissance que la France a toujours été. Cela ne sert à rien d'opposer la ville à la campagne, il faut agir sur les deux espaces. Et le développement de la France passe autant par le développement de nos campagnes que par le développement de nos villes.

Je disais que l'avenir pour vous c'est le développement, je veux prendre un exemple, nous avons promu les pôles d'excellence, le ministre RICHERT, le ministre LE MAIRE portent ces pôles d'excellence ruraux. Nous avons mobilisé un demi-milliard d'euros pour soutenir 650 pôles d'excellence rurale à travers la France. 650 et il y en a 7 dans la Creuse. La ruralité, nous y croyons et, parmi les 7 pôles de la Creuse il y a le savoir-faire des tapissiers, Monsieur le maire d'Aubusson. Mais je préfère de beaucoup consacrer le peu de ressource budgétaire dont nous disposons pour financer un pôle d'excellence rurale qui par exemple va permettre de sauver la tradition séculaire de la tapisserie d'Aubusson, plutôt que de subventionner des services publics qui se meurent, des activités qui se meurent, pour le simple but de les laisser en respiration artificielle d'autant que l'élection passe et, une fois l'élection passée, les fermer. Pas d'avenir avec l'assistantat et je le dis comme je le pense, je préfère de beaucoup que l'on consacre l'argent disponible à apprendre aux chômeurs une formation pour qu'ils puissent apprendre un nouveau métier, plutôt que de le payer chez lui à déprimer, à ne rien faire, à perdre son temps et à perdre son utilité sociale, c'est le même raisonnement. On n'achète pas le silence de ceux qui souffrent, on les sort de leurs souffrances en leur donnant les moyens de vivre dignement du fruit de leur travail, ce qui est vrai pour le territoire l'est tout autant pour les personnes. C'est donc un effort considérable que nous allons poursuivre et le pari que nous faisons avec Bruno, avec Philippe c'est le développement endogène des territoires ruraux.

Dans les zones de revitalisation rurale, le dispositif - je parle aux élus - d'exonération fiscale prévu pour la création d'entreprises a été étendu à la reprise et à la transmission d'entreprises

artisanales, alors que tant de petites entreprises vont changer de mains. Nous avons maintenu l'exonération des charges sociales pour les organismes d'intérêt général. Ces deux mesures, c'est encore un demi-milliard d'euros pour la ruralité.

Alors bien sûr revitaliser vos entreprises, créer les pôles d'excellence, cela fait moins de bruit que la fermeture d'une comptabilité publique ou d'un bureau. Mais est-ce que l'avenir de vos enfants sera dans la comptabilité publique ou dans le bureau de poste, ou est-ce qu'il sera dans le pôle d'excellence rurale ou dans la revitalisation de vos entreprises. Vous-mêmes, quel avenir imaginez-vous pour vos enfants ? Un poste dans la fonction publique, alors même que les contraintes budgétaires de la France montrent bien que l'on ne peut pas continuer à dépenser autant, ou dans l'excellence de l'artisanat, de l'entreprise, et des savoirs faire de vos territoires ? Moi, je pense que vous faire confiance et vous dire la vérité, c'est mettre toutes nos marges de manœuvre pour préparer l'avenir, pas pour essayer de préserver un passé dont on sait parfaitement qu'il ne revivra pas. Et je veux que nous considérions nos territoires ruraux comme des espaces économiques d'avenir.

Alors dans ces territoires ruraux il n'y a pas que l'agriculture mais il y a l'agriculture. Pourquoi fais-je la différence entre « que l'agriculture » et « l'agriculture » ? Je veux m'en expliquer. Partout où l'agriculture disparaîtrait, c'est la totalité de la ruralité qui disparaîtra. La ruralité ne se réduit pas à l'agriculture mais l'agriculture est le fondement d'une ruralité qui peut vivre. Partout où la production a disparu des territoires ruraux, partout, le territoire est mort et que l'on ne vienne pas m'expliquer que le tourisme rural ou le tourisme vert viendra compenser, il n'y a pas de tourisme possible sur la disparition des activités de production. C'est une réalité incontournable. Ce n'est donc pas dans mon esprit « l'agriculture ou le tourisme », « l'artisanat ou l'agriculture » £ l'agriculture est le socle.

J'ajoute qu'il faudra, dans les cinquante ans qui viennent, tenez-vous bien, augmenter la production agricole du monde de 70 % pour nourrir le monde. Au nom de quoi l'Europe, qui a la deuxième agriculture du monde, la France, qui a la première agriculture d'Europe, devraient elles renoncer à participer à cet effort sans précédent d'augmentation de la production agricole au motif que cela ne plairait pas à tel ou tel ? L'agriculture, c'est notre identité, l'agriculture c'est notre ruralité, l'agriculture c'est l'un des rares domaines économiques où l'excédent commercial apporte à la France des recettes dont nous avons par ailleurs besoin.

Mais disons-nous, là aussi, la vérité, ensemble. Qu'avons-nous fait avec l'agriculture depuis des décennies ?

On l'a droguée à la subventionnisme. Oui, oui parfaitement. C'est une drogue, c'est une drogue irrespectueuse du savoir-faire des agriculteurs qui n'ont jamais demandé à être des assistés. Mais on leur a menti en leur disant qu'il fallait s'aligner sur les prix mondiaux mais ce n'est pas grave, dormez tranquilles. On compense la baisse des prix par la hausse des subventions mais que s'est-il passé ? Subventions donc formulaires, donc contrôles, et on a rendu la vie impossible aux agriculteurs. Et puis à un moment donné, on leur a dit, excusez-nous il n'y a plus d'argent pour payer la subvention. Voilà l'arrêt et, pire, certains gouvernements ont fait pire : ils ont donné aux agriculteurs des subventions qu'ils n'avaient pas le droit de leur donner. Et l'Europe les a condamnés à le rembourser. Beau résultat ! Jamais, Monsieur LE MAIRE et moi-même nous ne ferons cela parce que c'est irrespectueux du travail des agriculteurs qui méritent mieux.

Que souhaitons-nous faire ? D'abord que les agriculteurs vivent du prix de leur travail et de la qualité de leurs produits. Et pour cela, c'est toute la bataille que nous menons sur la régulation du prix des matières premières agricoles sur les marchés. Cela marche, comme j'ai pu le vérifier auprès des éleveurs ce matin. C'est la défense de la politique agricole commune, mais si nous voulons défendre la politique agricole commune, elle doit être juste, on ne peut pas défendre quelque chose qui est injuste. En 2008, nous avons transféré un milliard d'euros qui allaient aux producteurs des grandes cultures, de céréales notamment, pour le verser à qui ? Aux zones d'élevage, notamment aux zones d'élevage de montagne, notamment ici. Quand j'entends dire que nous n'avons pas fait assez pour la ruralité, je veux m'inscrire en faux contre ce mensonge démagogique £ un milliard d'euros a été reversé aux agriculteurs, aux éleveurs notamment des

zones de montagne et des zones enclavées.

Nous allons faire encore davantage, je vous l'annonce : des prix, un savoir-faire, des produits de qualité, cela veut dire de la compétitivité, et nous avons décidé avec Bruno LE MAIRE et le Premier ministre, que le coût du travail sur les emplois permanents des exploitations agricoles allait être réduit. Nous allons donc diminuer les charges qui affectent le salaire horaire des salariés permanents agricoles après avoir diminué les charges qui pèsent sur le salaire horaire des employés à temps partiel ou provisoire des exploitations agricoles.

Vous voyez la logique de ce que nous essayons de faire : améliorer la compétitivité des agriculteurs pour en faire des entrepreneurs, pour qu'ils continuent à produire des produits de qualité, qu'il vendent sur l'ensemble des marchés du monde et ainsi vous aurez une agriculture durable qui vivra du fruit de son travail et non pas du fruit de subventions qu'on maintient au-dessus de leur tête avec le risque de les voir supprimés à chaque changement européen ou à chaque changement de ministre de l'agriculture.

Je veux remercier le parlementaire Bernard REYNES pour son rapport sur ce sujet. Je précise que la baisse des charges sociales sur les emplois permanents des emplois agricoles sera appliquée dès l'an prochain et fera l'objet d'amendement à la présente loi de finances défendue par Valérie PECRESSE et par François BAROIN. Ce n'est donc pas une promesse, c'est une décision.

Naturellement, je dois veiller, avec le premier Ministre, à l'équilibre de nos finances. Et je voudrais dire un mot d'ailleurs là-dessus. Mesdames et Messieurs, regardez ce qui se passe en Grèce : baisse des pensions de retraite, baisse des salaires. Regardez ce qui se passe en Irlande : baisse des salaires, baisse des pensions de retraite. Regardez ce qui se passe au Portugal : baisse des salaires, baisse des pensions de retraite. Regardez la situation de l'Espagne et de l'Italie. J'ai tout fait avec le premier Ministre et le gouvernement pour préserver la France de cette situation. Je le sais, certains, parmi vous, ici, étaient en colère lorsque je vous ai demandé de réformer les retraites. Et qui peut être content de travailler deux années de plus sans avoir une augmentation de sa retraite ? Mes chers compatriotes, je vous demande de l'entendre, où en serions-nous si nous n'avions pas fait la réforme des régimes de retraites ? Dans quelle situation serait le pays aujourd'hui ? Aujourd'hui vos retraites sont payées, sont financées, le régime sera à l'équilibre. Je suis intéressé parce qu'au moment où j'ai fait la réforme des retraites, il y a beaucoup de gens qui parlaient et ils disaient : « ne vous inquiétez pas, chers Français, si nous gagnons, nous reviendrons sur ce qu'il fait ». Pourquoi sont-ils si discrets aujourd'hui ? Ont-ils déjà oublié la promesse d'hier ? Il y avait une personne qui disait : « solennellement je le promets devant les Français, on reviendra à la retraite à 60 ans ». Je vous dis une chose : personne n'y reviendra parce que ce serait conduire la France à la faillite. Et cela je ne l'accepterai jamais.

Naturellement, ce n'est pas facile de dire aux gens qu'il faut travailler davantage. C'est tellement plus simple de dire « on va dépenser plus ». C'est tellement plus simple de proposer et de promettre n'importe quoi, surtout avec l'argent des Français. Mais à l'arrivée, nous sommes bien contents de vivre dans un pays protégé qui tient sa place, qui garde sa notation et aucun d'entre vous n'a dû aller à la banque pour retirer ses économies ou n'a été ruiné parce que les banques s'effondraient, c'est cela la réalité. Et bien cela, on peut le faire par le travail et non par l'assistanat, par la vérité et non par la démagogie, par le courage et non par la lâcheté et par le sens de la responsabilité.

Parce que moi je crois à la lucidité de nos compatriotes, c'est la raison pour laquelle les 210 millions d'exonération de charges sur les entreprises agricoles seront financées grâce aux produits de la taxe sur les boissons sucrées, parce qu'il est normal que, lorsque nous prévoyons une aide, on prévoit son financement. Parce que, sinon, on conduit son pays à la ruine et je n'ai pas été élu pour cela.

Alors je voudrais également dire que, dans la sauvegarde des territoires ruraux, il y a la question du désenclavement.

La Creuse illustre parfaitement les progrès accomplis sur le plan routier, avec l'achèvement récent de la mise en 2x2 voies de la RN 145. La modernisation qui se poursuit de la route « Centre Europe Atlantique » qui positionne la Creuse sur un axe majeur entre la façade Atlantique et la

Europe Atlantique » qui positionne la Creuse sur un axe majeur entre la région Atlantique et la Vallée du Rhône. Le Grenelle de l'Environnement a certes mis l'accent sur le ferroviaire et le fluvial, mais il a aussi explicitement prévu la poursuite d'un important programme routier d'aménagement du territoire, évidemment pour la Creuse, le fluvial, c'est un petit peu plus compliqué. Enfin, mes connaissances sont modestes, mais je sais cela. Il est difficile d'ouvrir un grand port, c'est certain et là aussi je m'étonne parfois du sectarisme de certains comportements. Il faut développer le fluvial, il faut développer le ferroviaire, je vais y revenir. Mais il est des territoires que l'on ne peut atteindre que par le camion, que par la voiture et ces gens qui sont dans le territoire, on ne va pas les empêcher de vivre, de se nourrir, d'avoir leurs enfants qui vont à l'école. Alors je sais bien que dans certains congrès de partis politiques, dès que l'on sort le mot voiture ou le mot camion, cela provoque comme un tremblement de terre. Mais pas pour les gens dans un département comme le vôtre. J'aime le vélo mais enfin ... tout le monde n'a pas ma forme.

La desserte ferroviaire : le TGV viendra jusqu'à Limoges dans les années à venir & je m'y suis engagé. Le TGV est indissociablement lié au chantier « Sud Europe Atlantique ».

Je veux que les territoires comme la Creuse qui n'auront pas accès directement à la grande vitesse, ne subissent pas une forme de double peine, en voyant, en parallèle, les liaisons ferroviaires classiques périliter.

C'est malheureusement un travers de notre pays, du débat politique de notre pays. Quand on est pour le fluvial, on est contre le routier. Quand on est pour la grande vitesse, on est contre les réseaux classiques. Ce qui fait que ceux qui n'ont pas de fluvial et pas de grande vitesse, n'auraient que leurs yeux pour pleurer.

C'est cette raison qui a fait qu'avec François BAROIN nous avons signé, avec la SNCF, le 13 décembre dernier, une convention assurant la pérennité des Trains d'équilibre des Territoires, les « Intercités », « Lunea » ou « Teoz » que vous connaissez bien puisque ce sont ceux qui assurent la desserte de votre territoire. Ces lignes étaient menacées de disparition. L'État en a garanti la pérennité. Et nous avons prévu, chère Valérie PECRESSE, 300 M pour moderniser le matériel roulant. Parce que je ne veux plus qu'il y ait d'un côté des TGV flambant neufs et de l'autre la réalité quotidienne des Français dans des trains d'un autre âge. Mais là encore, nous préférons investir dans ces désertes qui désenclavent vos territoires plutôt que de regarder mourir et maintenir encore une fois artificiellement en vie des services qui ne correspondent plus à la réalité de ce qu'est la Creuse aujourd'hui.

L'accessibilité des territoires ruraux c'est l'internet haut débit et la téléphonie mobile.

Aujourd'hui, 98 % de la population française est desservie par le réseau de téléphonie mobile de 3ème génération. L'État est décidé à aller encore plus loin pour la 4ème génération : les opérateurs auront l'obligation, je dis bien l'obligation, de couvrir les zones rurales et ne pourront plus se contenter des territoires les plus rentables. Par parenthèse, j'aimerais bien que le gouvernement s'occupe de quelque chose, c'est-à-dire à chaque fois que l'on passe dans une zone d'ombre, cela fait une communication de plus à payer pour nous et un bénéfice de plus à recevoir pour l'opérateur alors que celui qui subit la coupure n'y est pour rien. Je ne veux pas dire qu'il y a des arrières pensées mais enfin c'est une façon d'augmenter la consommation de téléphonie mobile à bon compte et que l'on ne vienne pas me dire que cela ne concerne que la Creuse. Vous circulez en voiture à Paris, je puis vous dire que pour avoir une conversation unique, il faut parfois appeler trois fois son correspondant. Peut-être que l'on peut réfléchir à ce que cela donnerait avec une communication unique, plutôt que trois communications payées pour une seule. C'est une remarque très personnelle qui n'était pas dans le discours mais à laquelle j'attache du prix.

J'ajoute que le très haut débit, pour un territoire comme le vôtre, c'est considérable.

Avec le Grand emprunt, nous mettons 2 milliards d'euros pour appuyer les programmes de développement de la fibre optique, dont 1 milliard d'euros sera consacré au soutien des projets des collectivités locales dans des zones peu denses comme la vôtre, 1 milliard d'euros. Là encore, qu'est-ce qu'il vaut mieux chez vous, le haut débit qui marche ou une trésorerie dans laquelle vient trois personnes. Qu'est-ce que vous choisissez ? Pour moi, c'est le choix de la fibre optique

qui va permettre de relier toutes les activités économiques et tous les foyers de la Creuse au monde entier.

C'est ce que je viens de voir à l'école de Néoux que j'ai visitée ce matin et qui démontre que la modernité est dans la Creuse.

L'aménagement du territoire, c'est également une répartition équilibrée des grands équipements publics. C'est pourquoi j'ai souhaité que la Creuse puisse accueillir une nouvelle structure pénitentiaire, qui s'ajoutera à la maison d'arrêt de Guéret, dont nous avons suspendu la fermeture et que nous allons rénover. Ce nouvel établissement accueillera des condamnés en fin de peine et aura vocation de préparer plus efficacement leur sortie de prison.

Je tiens à saluer mon ami Jean AUCLAIR, Jeannot pour les intimes dont je suis, qui a beaucoup œuvré pour l'implantation de cet établissement. Beaucoup œuvrer chez Jeannot, cela veut dire qu'il a été très désagréable avec nous tant que l'on n'a pas cédé. Enfin, vous avez tous compris. Là encore, sur un territoire comme le vôtre, nous avons besoin d'équipements publics, nous avons besoin d'établissements pénitentiaires. C'est du travail qui est donné aux entreprises, c'est des emplois qui sont réservés et c'est un équilibre du territoire que nous aménageons.

Je voudrais dire un mot de la question des services publics. Je veux en parler avec vous parce que c'est une question qui provoque de l'inquiétude, ce qui est bien normal, et qui déchaîne la démagogie. La ruralité a besoin de services publics. Il y a dans ma délégation, et je l'en remercie, Jean-Paul BAILLY, le Président de la Poste qui est un homme que j'apprécie beaucoup et qui a modernisé toutes les entreprises à la tête desquelles il s'est trouvé.

Prenons la Poste : la Poste est un service public auquel les gens sont très attachés. Pourquoi ? Parce que quand on est âgé ou que l'on travaille, le courrier cela compte énormément. Mais qui peut penser, qu'à l'heure où la Poste allemande crée des entreprises de logistique qui modernisent le monde entier, « DHL », à l'époque où l'on envoie moins de lettres parce qu'il y a l'Internet, où la Poste, au lieu d'être une entreprise qui transportait du courrier, devient une entreprise de logistique qui va pour l'essentiel livrer ce que vous avez commandé par Internet, qui peut penser que l'on pouvait garder des bureaux de poste à l'ancienne ? Qu'est-ce que nous avons fait ? Nous avons essayé de créer un système gagnant-gagnant. Renforcer les commerçants de vos petits villages qui ont besoin de chiffre d'affaires, en leur mettant un bureau de poste dans le commerce, ce qui permet à ces commerçants d'avoir ce chiffre d'affaires en plus et à vous d'aller dans le bureau de poste commerçant à des heures d'ouverture qui sont compatibles avec le fait que maintenant dans la Creuse, les femmes et les hommes travaillent. Qu'est-ce qu'il vaut mieux ? Un bureau de poste ouvert dans la journée quand vous n'êtes pas là ou un commerçant, un bar tabac, un café restaurant qui a un point Poste qui est ouvert le week-end et qui est ouvert le jour et aux heures où vous êtes là, à qui cela amène un surcroît de revenu ? J'étais dans une petite commune, tout à l'heure qui n'avait pas un commerçant. Eh bien le Maire a laissé un local pour le bureau de poste. C'est 1 000 euros de revenu par mois pour la commune.

Je voudrais dire une autre chose : est-ce qu'il n'est pas venu le temps, quand on a un fonctionnaire de qualité, de lui confier au même endroit la responsabilité de plusieurs services publics plutôt qu'un seul : la Sécurité sociale, EDF, la Poste, la Banque postale. Au nom de quoi faudrait-il un bureau, un chef, une hiérarchie, un local pour chacun. Est-ce que l'on ne peut pas mettre dans la main d'un seul fonctionnaire, qui est le fonctionnaire de l'Etat, la possibilité de répondre à plusieurs services ? Est-ce que vous croyez vraiment que l'on peut continuer comme on l'a fait jusqu'à présent ?

Mes chers Compatriotes, la France a embauché un million de fonctionnaires de plus entre 1991 et 2007, un million.

Je n'ai pas le souvenir que la France de 1991 était sous-administrée. Un million. Qui paie ? C'est vous, c'est les charges que l'Etat met sur le travail qui est le vôtre. Depuis que je suis président de la République, je l'assume. J'avais promis que l'on ne remplacerait pas un départ sur deux de fonctionnaires à la retraite, 150 000 postes en moins. Il y a ceux qui à Paris me réclament des économies et qui sur le territoire promettent des dépenses. Ils disent la vérité ou ils mentent ? Ils

mentent. Là encore nous dépensons plus que nos voisins. Comment voulez-vous que cela marche ? La question n'est pas de supprimer les services publics auxquels vous êtes attachés, vous avez raison d'y être attachés. La question, c'est de les utiliser au mieux, de les mutualiser pour qu'encore une fois la même personne puisse dans la journée vous donner des services différents. Il n'y a pas d'autre possibilité de faire. C'est comme cela que l'on sauvera le service public et pas autrement.

Ce que nous avons fait avec la Poste, c'est, me semble-t-il l'exemple de ce qu'il conviendra de faire. Quand nous avons dit aux buralistes, aux cafés-restaurants, que nous baisserons la TVA pour la mettre à 5,5 %, moi je l'ai fait pour sauver des gens qui concourent au service public dans vos villages parce que si le café-restaurant -- je parle sous le contrôle des maires -, le petit débit de tabac meurent, qu'est-ce qu'il restera dans votre village ? Rien. En mettant la TVA à 5,5 %, qu'est-ce que l'on a faits ? On a donné à ces 33 000 cafés-restaurants la même TVA que pour la chaîne de restauration Mac Do. J'ai vu que certains promettaient de la supprimer mais moi je vais vous dire une chose : si l'on supprime cette TVA, il y a beaucoup de cafés-restaurants dans vos villages qui disparaîtront. Il faudra bien m'expliquer comment on aide la ruralité en faisant disparaître des gens qui ne demandent rien d'autre que de pouvoir travailler dans le lieu qu'ils ont choisi pour vivre.

Créer de la convivialité, c'est aussi les maisons de santé, la ruralité, les médecins. Je sais que c'est un problème pour vous les médecins mais comment on fait ? La coercition n'a jamais fonctionné, jamais. Xavier BERTRAND vient de décider - et il a mon plein soutien - que la rémunération des médecins ne serait plus simplement une rémunération à l'acte. Je m'explique : un médecin qui accepte de s'installer dans une zone où il n'y a plus de médecin, c'est un médecin qui joue un rôle de service public et il doit être rémunéré pour ce rôle qu'il apporte à la collectivité par rapport à un médecin qui choisit d'exercer dans un quartier de nos villes où il y a déjà tant de médecins qu'ils se marchent sur les pieds et qu'ils ne peuvent même plus vivre. Pareil pour les maisons de santé et les dispositifs que nous avons mis en place. Je sais qu'il y a eu des inquiétudes notamment chez vous, sur le centre de radiothérapie, indispensable aux Creusois notamment souffrant d'un cancer et malheureusement le cancer ne frappe pas qu'en Creuse et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de maintenir à l'hôpital de Guéret un centre de radiothérapie dont j'ai estimé qu'il était indispensable pour les Creusois.

Mesdames et Messieurs, je veux que vous compreniez une chose : il ne faut pas d'idéologie dans notre pays. Le centre de radiothérapie n'est pas de gauche, n'est pas de droite, il faut du pragmatisme, du bon sens, de l'honnêteté et du courage.

La réforme de l'organisation des services publics dans la ruralité, elle est incontournable. Mais cela ne veut pas dire que l'on ne va jamais entendre les arguments de ceux qui, sur le territoire nous disent : non, c'est trop important, pas ça. On doit pouvoir avoir un dialogue.

J'ajoute que l'organisation des services publics en France ne doit pas forcément être la même d'un département à l'autre parce que chaque département a sa réalité, sa sensibilité, son identité.

Bien sûr, il y a bien d'autres problèmes que j'aurais pu évoquer devant vous.

Je voudrais terminer en vous disant deux choses :

La première, c'est de vous parler, et notamment aux élus, de la question des normes, qui est une affaire essentielle. Tant d'élus souffrent du carcan bien français qui fait que maintenant, il vaut mieux construire laid et légal, plutôt que beau en prenant un risque. Quand j'ai commencé mes études de droit, on me disait « nul n'est censé ignorer la loi ». Vaste programme parce qu'en tous cas, moi, je peux vous dire une chose, c'est que sur le droit de l'urbanisme, le droit du logement, il y a bien des choses que j'ignore. Les jurisprudences se multiplient, la doctrine complique. J'ai donc demandé à un petit groupe de député dont la coordination sera confiée à Pierre MOREL A L'HUISSIER de faire, d'ici la fin de l'année, des propositions de mesures de simplifications urgentes pour les collectivités.

Philippe RICHERT suivra ce travail. Il est absolument indispensable. Je ne lui fixe qu'une limite à ce travail et Philippe le sait. Il est des normes auxquelles j'attache de l'importance. Je vais m'en expliquer devant vous et je vous parle en toutes libertés. C'est celles qui concernent nos

expliquer devant vous et je vous parle en toutes libertés. C'est celles qui concernent nos compatriotes souffrant d'un handicap.

Le handicap, mes chers Compatriotes, cela peut arriver à tout le monde, dans des conditions de brutalité que la vie sait seule réserver, à n'importe quel âge, n'importe quelle famille, n'importe quel statut. Le handicapé, soit il n'a pas eu de chance à la naissance, soit il a rencontré la maladie ou l'accident. S'occuper des handicapés, c'est s'occuper de nous, cela peut nous arriver à chaque instant, à vous comme à moi.

Je voudrais dire une chose, je vois ce qu'a d'exaspérant la norme, mais pensez, si vous viviez dans un fauteuil, si vous étiez condamné à votre lit, si vous ne pouviez pas vous déplacer. Le fait de ne pas pouvoir entrer dans un bâtiment parce que le bâtiment n'est fait que pour les valides, c'est quelque chose d'insupportable. Donc, je demande aux élus, je suis prêt à voir toute forme d'aménagement, je vous demande simplement, avec la générosité d'élus toutes tendances confondues qui est la vôtre, de comprendre que les handicapés méritent notre solidarité, beaucoup plus que bien des gens qui viennent protester en permanence et il serait bien mieux - me semble-t-il - qu'ils reconnaissent leur chance au lieu de clamer leurs protestations parce que les handicapés protestent peu mais eux ont besoin de notre solidarité.

Enfin, je veux terminer en vous disant un mot de la réforme que j'ai voulue - et que j'assume - des collectivités territoriales.

Philippe RICHERT m'a accompagné dans bien des déplacements et j'ai voulu cette réforme. Je m'en explique devant vous : bien sûr, promettre des postes d'élus en plus, c'est facile mais est-ce que vous croyez vraiment qu'en 2011 un pays comme le nôtre peut continuer avec communes, communautés de communes, pays, départements, régions, État, Europe ? Sept niveaux d'administration. C'est vous qui payez là encore. C'est sur les impôts de ceux qui travaillent que l'on finance des budgets. Il n'y a pas la poche du contribuable national et celle du contribuable local. Il n'y a qu'une poche, c'est le même contribuable, sept niveaux d'administration.

Je suis prêt à prendre tous les paris : même les élus ne comprennent pas où se prennent des décisions, déposent des dossiers partout puisque tout le monde est responsable de tout, donc personne n'est responsable de rien. Voilà la situation dans laquelle nous nous trouvons. Je vais vous le dire, oui, tout le monde est responsable de tout et personne n'est responsable de rien parce que non seulement nous avons sept niveaux d'administration, mais la compétence générale est la règle pour tous les niveaux d'administration : communes, compétence générale, départements, compétence générale, régions, compétence générale, Etat, compétence générale, Europe, de plus en plus, compétence générale, moyennant quoi tout le monde se mêle de tout, aucun élu d'ailleurs, quel que soit son engagement politique, ne peut résister à la pression, tout le monde finance tout mais c'est le même contribuable en bout de chaîne. Donc j'ai voulu, plutôt que d'avoir des départements et des régions qui font la même chose ou qui se concurrencent, que l'on rapproche les deux. J'ai voulu faire quelque chose dont j'admets bien volontiers que c'est très révolutionnaire, j'ai voulu réduire le nombre d'élus, 40 % d'élus en moins, parce que j'estime que nous, les élus, nous devons montrer l'exemple et il me semble qu'il est plus raisonnable dans la crise que connaît le monde que nous diminuions le nombre d'élus et d'échelons plutôt que nous augmentions le nombre d'élus et d'échelons.

C'est le conseiller territorial qui fera le rôle du conseiller général et du conseiller régional, qui aura dans sa main les dossiers du département et les dossiers de la région.

J'ai voulu conserver le canton, parce que le canton ne compte pas dans les villes, mais le canton, pour les territoires ruraux, cela compte et c'est pour cela que j'ai voulu le conserver.

Naturellement, je le dis pour les communes, j'ai toujours pensé qu'il fallait garder les communes, parce que cela faisait partie de l'art de vivre français et que la réorganisation de la carte communale n'avait pas de sens pour une raison simple, c'est que ceux qui animent les communes sont à 99,99 % des bénévoles qui consacrent de leur temps en plus de leur vie et qui ne coûtent rien à la collectivité. Eux, ils doivent être préservés et garder la compétence générale. J'ai demandé aux préfets, et Philippe RICHERT met en uvre ces instructions et je l'en remercie, s'agissant de la nouvelle carte de l'intercommunalité, de faire preuve de souplesse, d'engager le

dialogue et de garder un calendrier le plus consensuel et le plus large possible. Mais la réforme, elle se fera. Et vous verrez, une fois que l'on l'aura faite, personne ne reviendra dessus, et on dira : « mais au fond, pourquoi on ne l'avait pas fait avant ! ».

J'ajoute un dernier point, la péréquation. J'avais dit, lors d'une de mes visites en Creuse - et il y en a eu beaucoup, je m'en félicite, enfin pour moi, en tout cas ! --, que l'on ne pouvait pas traiter la Creuse comme on traitait le département des Hauts-de-Seine.

Je le pense toujours, et c'est d'ailleurs ce qui m'a amené, avec Claude GUEANT et Philippe RICHERT, à créer le Fonds national de péréquation des droits de mutation, un titre onéreux qui n'existait pas en 2007. Au fond, sur chaque vente de terrain ou d'appartement, les départements comme les communes, reçoivent une partie des droits de mutation. Evidemment, dans un département comme les Hauts-de-Seine, les droits de mutation sont plus importants que dans un département comme le vôtre. Je visitais tout à l'heure des logements qui me faisaient rêver, c'était 4 du mètre ! Cela donne envie de s'installer : un paysage magnifique, une population chaleureuse, une qualité de vie exceptionnelle et 4 du mètre, me disait le maire.

Naturellement, les droits de mutation chez vous sont moins importants que les droits de mutation à Paris au prix du m². Le maire de Paris, il en a des recettes de ce côté-là ! Cela fait un demi-milliard d'euros que nous allons retirer aux départements riches pour le donner aux départements comme le vôtre. Un demi-milliard d'euros.

La péréquation est indispensable. Je veux dire un mot là-dessus, parce que c'est très important à mes yeux. Bien sûr, il ne faut pas pénaliser les dynamiques par rapport à ceux qui le sont moins, mais il y a des dynamismes où vous n'y êtes pour rien. Les Hauts-de-Seine, La Défense, à côté de Paris, c'est un atout colossal, quel que soit le dynamisme des élus des Hauts-de-Seine que j'ai été pendant des années, on n'y est pour rien. Cette ville de Nice que j'aime tant dans ce département des Alpes-Maritimes, quand la mer Méditerranée rentre dans la ville, vous comprenez bien que c'est un atout absolument magique. Ou quand vous êtes dans les Alpes, le plus beau parc enneigé du monde, avec les Pyrénées, quand vous avez cela à portée de main, cela aide, non, je ne les critique pas, dans ma situation, je ne critique personne, j'ai décidé de..., non, je dis juste ce que je pense ! Vous allez dire ce que l'on pense, ce n'est pas critiqué, c'est bien ce que l'on pense, voilà ! Critiquer, c'est être méchant gratuitement, moi, je ne l'ai jamais été et je ne le serai jamais. D'ailleurs, vous l'avez observé, je ne réponds jamais aux méchancetés, ce qui m'économise un temps, si vous saviez, extraordinaire ! Pas plus que je suis en veine de confidences, d'ailleurs, je me demande pourquoi, ils parlent tant de moi ! Cela serait tellement bien qu'ils parlent de leurs idées ! Cela changerait, cela permettrait.... Je ne peux pas considérer être la seule idée, non, il doit bien y en avoir d'autres.

Et donc, il a des départements enclavés qui ont des atouts considérables mais qui doivent être aidés. La péréquation, c'est un choix juste. C'est pour cela que nous l'avons voulue.

Enfin, je remercie le gouvernement, et notamment François FILLON, François BAROIN et Valérie PECRESSE, pour ce qui a été décidé avec DEXIA et le financement pour les collectivités locales. Nous avons décidé la création, avec la Banque postale, cher Jean-Paul BAILLY, d'une banque pour les collectivités territoriales, pour que le financement des collectivités territoriales soit garanti.

Je voudrais vous dire une chose, cette nouvelle banque ne distribuera aucun produit risqué, aucun. Quand je vois aujourd'hui les emprunts auxquels certains élus ont souscrits, je me dis que le bon sens n'est pas la qualité la mieux partagée. Certes, certains banquiers sont très coupables d'avoir proposé des produits risqués, mais certains clients ne peuvent être exonérés de responsabilité d'avoir cru à des promesses inconsidérées et fallacieuses. Parce que lorsqu'on vient vous expliquer que vous gagnerez à tous les coups, qu'il y a aucun risque et que vous allez gagner, vous, beaucoup plus que les autres, si on a un peu de bon sens, on sent qu'il ne faut pas y mettre les doigts !

Voilà, ce que je pense profondément de la situation que nous connaissons. Cela n'a pas empêché le gouvernement de nommer un médiateur pour permettre la renégociation de ces emprunts.

Mais cette nouvelle banque des collectivités locales sera opérationnelle dans quelques mois et elle

permettra de faire des offres de prêts, bien sûr, aux collectivités mais également aux PME de façon à ce que vous puissiez, élus territoriaux, continuer à financer vos projets.

Voilà, Mesdames et Messieurs, j'espère que vous avez compris que pour moi, ce nouveau déplacement dans votre département, c'est important. C'est important pour parler aux Creusois, c'est important pour être sur ce territoire si authentique, mais c'est important également pour parler, au travers de vous, à toute la ruralité. Au fond, vous êtes en première ligne. Depuis 2007, vous regagnez de la population. Vous êtes des gens qui comptaient d'abord sur vous-mêmes.

Et c'est une façon pour moi de dire à la ruralité française et à la Creuse, croyez dans votre avenir. Et nous, le gouvernement et l'Etat, on vous y aidera.

Merci.